





APPEL DE DOSSIERS - ARTISTE AUTOCHTONE EN RÉSIDENCE AU MUSÉE McCORD

Le Musée McCord, en collaboration avec le Conseil des arts de Montréal, lance un appel de dossiers pour le projet *Artiste autochtone en résidence*.

D'une durée de quatre mois, soit **du 23 mars au 19 juin 2020**, la résidence d'artiste permettra à un.e artiste des Premières Nations, Inuit ou Métis de s'inspirer des collections du Musée pour son projet de recherche-création. En tant qu'institution clé de la métropole, le Musée McCord se consacre à la préservation, à l'étude et à la mise en valeur de l'histoire sociale du Montréal d'hier et d'aujourd'hui. Il est le gardien de l'une des plus importantes collections historiques en Amérique du Nord composée d'environ 1 500 000 artefacts, répartis dans les collections Costume, mode et textiles, Photographie, Cultures autochtones, Peintures, estampes et dessins, Culture matérielle et Archives textuelles.

Artiste autochtone en résidence favorise un dialogue transversal en permettant à l'artiste en résidence d'explorer ses pratiques artistiques tout en apportant un regard unique et original sur ces collections riches et variées. Cette résidence se conclura par la présentation d'une exposition individuelle au Musée McCord à la fin de l'été 2020.

Grâce à cette résidence, le Musée veut démontrer son engagement dans le soutien de projets artistiques autochtones qui donnent l'occasion aux artistes autant qu'au Musée de s'enrichir mutuellement.

Cette résidence s'adresse aux artistes répondant aux critères suivants et établis par le CAM:

- être un.e artiste individuel.le à mi-carrière (5 années d'expérience), professionnel.le ou reconnu.e par ses pairs et/ou communautés autochtones ;
- être un.e artiste issu.e des Premières Nations, Inuit ou Métis ;
- être citoyen.ne canadien.ne ou résident.e permanent.e;
- être disponible du 23 mars au 19 juin 2020 inclusivement ;
- avoir accès à un atelier d'artiste ou son propre espace de création ;

Un projet soutenu par le Musée et le Conseil des arts de Montréal

Le présent projet a obtenu la participation financière du Conseil des arts de Montréal. L'artiste en résidence recevra un cachet de 8 000 \$ pour la recherche et la réalisation de son projet et de

2 000 \$ pour les droits d'exposition. Cette personne sera sélectionnée par un jury composé d'au moins un membre de chacun des organismes responsables. Cette résidence de recherche, sans accès physique à un atelier au Musée, permet un accès aux collections et au soutien de l'équipe du Musée McCord, et se conclura par une exposition du projet de l'artiste.

Les critères de sélection sont les suivants :

- originalité de la démarche artistique ;
- capacité d'adaptation et d'autonomie du. de la candidat.e;
- sensibilité à la culture matérielle des collections historiques du Musée McCord;
- impact du projet sur la carrière du. de la candidat.e;
- retombées pour les communautés des Premières Nations, Inuit et Métis et pour le Musée.

Pour soumettre votre candidature, votre dossier doit contenir :

- votre curriculum vitæ ;
- 10 images de vos œuvres et/ou installations ;
- une courte biographie et une description de la démarche artistique ;
- une lettre d'intention décrivant : le projet de recherche-création, les objectifs ciblés, l'échéancier pour les quatre mois de la résidence, la pertinence de la résidence dans le cadre de votre démarche artistique, ainsi que les résultats escomptés.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courriel à residenceartiste2020@mccord-stewart.ca au <u>plus tard le 20 janvier 2020</u>.